Collectif
HANDICAPS
Nouvelle-Calédonie

2024

# BILAN MORAL ET FINANCIER RAPPORT D'ACTIVITE

# SOMMAIRE


LE BILAN MORAL 03

LE COLLECTIF EN CHIFFRES 04

LES MISSIONS DU COLLECTIF 05

L'ASSOCIATION 06

LES ACTIONS DU COLLECTIF 13

LES PERSPECTIVES 27

ANNEXES 29


## Ils nous soutiennent ...

Les communes d'Ile des Pins, Kouaoua, Ouvéa, Lifou
Voh, Boulouparis, Pouebo, Pouembout, La Foa, Poya

## ... Et nous les en remercions !

# BILAN MORAL

*Le mot du président*

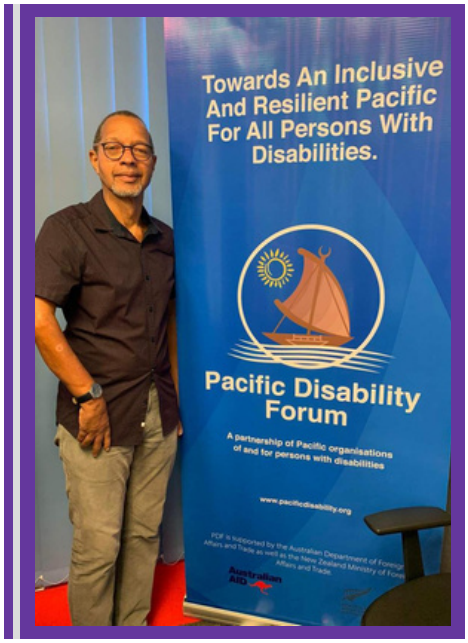


**Une année de résilience et de combativité !**

Comme chacun le sait, nous avons connu une année 2024 compliquée et sans doute synonyme d'un tournant dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Le secteur du handicap n'a pas échappé à la morosité et aux difficultés importantes, passées et à venir, du tissu associatif Calédonien.
Cependant, le Collectif Handicap a souhaité maintenir coute que coute ses engagements, ses missions et ses projets dans la mesure du possible et avec les réajustements nécessaires à la cohérence du moment.

Aussi, l'année 2024 a été synonyme de renouvellement de ses équipes, un nouveau responsable et une nouvelle coordinatrice de projet sont arrivés ! L'équipe s'est aussi agrandie avec un service civique et une secrétaire en contrat PPIC.

Le conseil d'administration et le bureau ont aussi été renouvelé et vous avez également décidé de me porter pour un second mandat à la présidence de l'association.

L'année 2024 aura malgré tout permis au Collectif de continuer à travailler à la concrétisation de ses objectifs !

Nous sommes fiers d'avoir pu mener à bien, en partenariat avec la Communauté du Pacifique Sud, une étude sur la gestion des risques globaux et la prise en charge efficace des personnes vulnérables sur le territoire.

Aussi, l'année 2024 aura également permis de finaliser l'ouverture pour l'année 2025 du Diplôme Universitaire « Handicap, Inclusion et Management » avec la perspective de continuer à sensibiliser, l'ensemble des acteurs à l'insertion des personnes en situation de handicaps sur le territoire.

J'espère qu'en 2025, de nouvelles perspectives s'offriront à nous, Et c'est avec beaucoup d'envie et d'espoir que je souhaite aborder cette année avec en filigrane la volonté de continuer d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens en situation de handicap.

C'est par nos actions communes et individuelles que le handicap doit prendre sa place dans le quotidien et auprès de chaque Calédonien.

« Rien sur nous, sans nous » Le Président, Jean SAUSSAY

# LE COLLECTIF EN CHIFFRES

**20** ANS D'EXISTENCE

**52** REPRÉSENTATIONS DANS **28** COMMISSIONS INSTITUTIONNELLES

**34** MEMBRES ASSOCIATIFS ET INDIVIDUELS

**9 8** PERSONNES RECUES LORS DES PERMANENCES D'INFORMATIONS D'ACCES AUX DROITS

**2** SALARIÉS

**17** CHERCHEURS D'EMPLOI accueillis dans le cadre des 2 sessions ateliers d'aide à la recherche d'emploi

**21** TRAVAILLEURS suivis en accompagnement Individualisé

# LES MISSIONS DU COLLECTIF

Créé en avril 2004, le Collectif Handicaps est un regroupement d'associations et de membres individuels, représentatif des personnes en situation de handicap et de dépendance, de leur famille et des proches aidants. L'association se donne spécifiquement pour mission de promouvoir les droits des personnes en situation de handicap et a notamment pour objet :

- D'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour toutes questions générales, éthiques et juridiques touchant au handicap ou à la dépendance ;
- D'accompagner la mise en œuvre du cadre juridique existant ;
- De représenter les personnes en situation de handicap et de dépendance, et les associations membres du Collectif Handicaps, dans toutes commissions institutionnelles ou organisations ;
- D'assurer une mission d'information, de vigilance et prospective en matière de politiques du handicap ;
- D'informer et de sensibiliser la population sur le handicap et sa diversité ;
- De proposer des formations professionnelles pour favoriser la prise en charge du handicap et de la dépendance.

*Le Collectif Handicaps c'est aussi !*

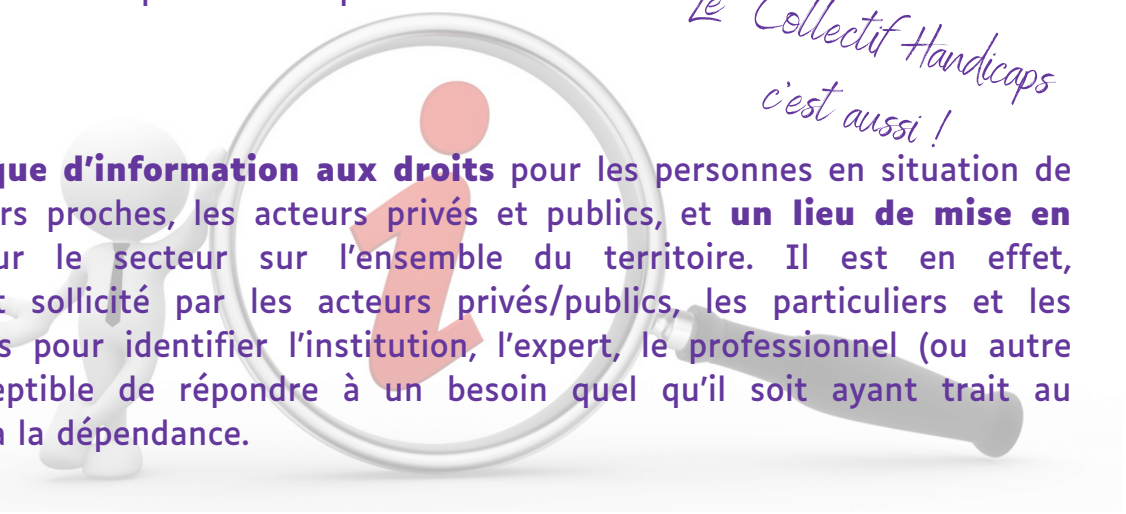

**Un lieu unique d'information aux droits** pour les personnes en situation de handicap, leurs proches, les acteurs privés et publics, et **un lieu de mise en relation** pour le secteur sur l'ensemble du territoire. Il est en effet, régulièrement sollicité par les acteurs privés/publics, les particuliers et les professionnels pour identifier l'institution, l'expert, le professionnel (ou autre acteur) susceptible de répondre à un besoin quel qu'il soit ayant trait au handicap ou à la dépendance.

# L'ASSOCIATION

## *FICHE D'IDENTITÉ*

100 Avenue du Général de Gaulle,
Baie de l'Orphelinat,
BP 16724 - 98 804 Nouméa

+687 24 03 01 / +687 75 16 37

secretariat@collectif-handicaps.com

*100 % d'associations administrées par des personnes directement concernées par le handicap et la dépendance*

PROVINCE NORD
DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

- ☐ A.S.E.A.PN (Association pour la Sauvegarde de l'Enfance de la Province Nord),
- ☐ FLEUR DE VIE (Service à la personne en

PROVINCE ILES

- ☐ A.P.A.H.L (Association des Parents et Amis des handicapés des Iles Loyautés)

## NOS MEMBRES

L'association compte 24 membres associatifs et 10 membres individuels œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et de dépendance, et pour une société inclusive. Fort de ses adhérents spécialisés sur une situation de handicap ou sur un domaine d'expertise particulier, le Collectif Handicaps dispose d'interlocuteurs "experts" sur l'ensemble des questions portant sur le handicap et la dépendance.

L'association dispose également d'une commission jeune, composée exclusivement de personnes en situation de handicap. Elle se réunie une fois par mois pour réfléchir a des actions et à des projets à mettre en place.

Depuis 2022, le Collectif est marrainé par Mme Nadine JALABERT, élue à la province sud.

# L'ASSOCIATION (suite)

- A.C.H (Association Calédonienne des handicapeś),
- A.D.N.C (Association des Diabétiques de Nouvelle-Calédonie),
- Association des DYS,
- A.E.N.C (Association des Ergothérapeutes de Nouvelle-Calédonie),
- A.G.T.N.C (Association pour la Gestion des Tutelles de Nouvelle-Calédonie),
- A.I.R.T.N.C (Association des Insuffisants Rénaux et Transplantés en Nouvelle-Calédonie),
- A.P.E.H.N.C (Association des Parents d'Enfants handicapés de la Nouvelle-Calédonie),
- A.P.S (Association Pour la Surdité),
- A.S.E.A.D (Association de Soutien aux Enfants et Adolescents Déficients),
- A.S.H (Association Solidarité Handicap),
- Association Les Cerisiers Bleus,
- A.V.H (Association Valentin Hauÿ pour les malvoyants),
- DUMBÉA HANDICAP,
- E-NABLE SOUTH PACIFIC (Prothèse de mains)
- F.A.N.C (France Alzheimer Nouvelle-Calédonie)
- F.O.L (Fédération des Œuvres Laïques),
- Association HIPPOCAMPE (Dignité, Autonomie, Inclusion des Personnes Psychotiques et Soutien aux Familles),
- Association LES ROBINSONS (Inclusion et accessibilité des personnes en situation de handicap moteur),
- U.A.F.A.M.-N.C (Union des Amis et Familles de Malades et handicapeś mentaux de Nouvelle-Calédonie), ,
- PGA GOLF NC
- HANVIE SARL

# L'ASSOCIATION (suite)

## LE FONCTIONNEMENT INTERNE

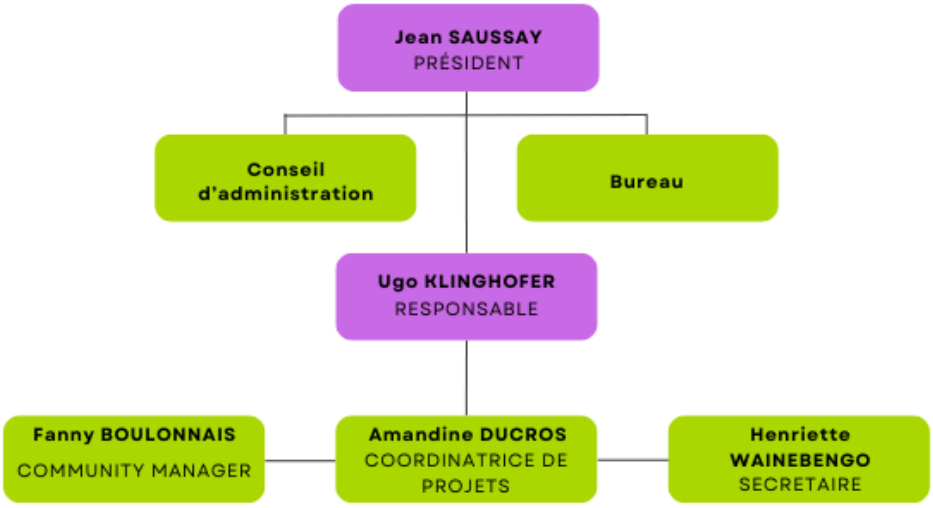


## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du Collectif comprend un représentant pour chacune des associations membres, ainsi que les membres individuels. Elle se réunit chaque année sur décision du conseil d'administration ou sur demande du quart au moins de ses membres. L'assemblée générale entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration ainsi que sur la situation financière et morale du Collectif. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION & LE BUREAU

Le Collectif est administré par un conseil d'administration élu pour 3 ans. En 2024, Il se composait de 19 membres. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, un bureau composé, a minima, d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le mandat de président est renouvelable tous les trois ans. Les membres du bureau sont réunis mensuellement et le conseil d'administration, trimestriellement.

# L'ASSOCIATION (suite)

**En 2024, le conseil d'administration était composé des membres suivants :**

- Sabrina LATOUPIE (ASH)
- Christine RAKOTOARIVELO (AIRT NC)
- Mireille MICHEL (ASEAD)
- Jean-Marie WANANIJE (APAHL)
- Jean SAUSSAY (PGA NC GOLF)
- Jean-Philippe LEROUX (ADNC)
- Rebecca FROLLA MINANA (HANVIE)
- Michel BOULANGER (LES ROBINSONS)
- Pascal ROYERES (HIPPOCAMPE)
- Pierre DEMENE (FRANCE ALZHEIMER)
- Alain LABRO ( CERISIERS BLEUS)
- Jean-Michel Gowet (AVH)
- Catherine POEDI ( APEHNC/MGP)
- Rebeka FAUA (DUMBEA HANDICAP))
- Stéphanie VIGIER (APEHNC/SAJ)
- Yassine BOUROI (E-NABLE NC-SOUTH PACIFIC)
- Alexandre CORTOT (COMISSION JEUNE)
- Richard FOURNIER ( MEMBRE INDIVIDUEL)
- Morgane RIVOAL ( MEMBRE INDIVIDUEL)

# L'ASSOCIATION (suite)

**En 2024, le bureau était composé des membres suivants :**

**Président**
**Jean SAUSSAY**

**Vice-président**
**Jean-Philippe LEROUX**

**Vice-président**
**Michel BOULANGER**

**Secrétaire**
**Catherine POEDI**

**Secrétaire adjoint**
**Pierre DEMENE**

**Trésorière**
**Christine RAKOTOARIVELO**

**Trésorier adjoint**
**Pascal ROYERES**

# L'ASSOCIATION (suite)

## L'ORGANISATION INTERNE

A partir de mai 2024, l'association a mit en place des CODIR ( Comité de direction) composé de trois membres du bureau et du personnel administratif du Collectif. L'objectif étant de faciliter les échanges d'informations concernant l'avancée des projets, tout en validant les étapes clés des différentes actions. Le CODIR s'est réuni toutes les semaines jusqu'en septembre puis tous les 15 jours.

## LES OUTILS DE COMMUNICATION INTERNES

Le Collectif  met en place différents outils de communication internes à destination de l'ensemble de ses membres, notamment un flash info bimensuel synthétique précisant les actions et rencontres menées.

## LES OUTILS DE COMMUNICATION EXTERNES

Le Collectif communique régulièrement sur ses actions par le biais de ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram Linkedin) et de son site internet entièrement accessible numériquement.

En 2024, 3 200 personnes étaient abonnées à notre page Facebook (+ 10,3 %), 41 100 personnes ont vu l'un des contenus publiés, 663 personnes étaient abonnées à notre page Linkedin ( + 32.6%) pour un total de 16 800 vues sur le contenu publié et enfin, 157 abonnés sur le compte Instagram pour un total de 1 200 vues.

Concernant le site www.collectif-handicaps.com, 2 800 utilisateurs actifs ont générés 22 000 interactions (click, vue, visionnage vidéos, etc) sur l'ensemble des pages. Ces interactions proviennent depuis plusieurs pays et notamment (La Nouvelle-Calédonie, La Pologne, La France, L'Australie et le Canada).

# L'ASSOCIATION (suite)

## MEDIAS

Le Collectif participe fréquemment aux émissions de divers médias, afin de jouir d'une exposition régulière.

- 8 émissions de radio dans l'émission "Ligne directe" de NC La 1ère sur diverses thématiques : les aidants, l'insertion, le diplôme universitaire, l'innovation technologique dans le secteur du handicap, la parentalité, l'accueil en structures médico-sociales, la condition féminine et le handicap.

- 1 émission radio sur RRB pour évoquer la structuration du secteur du handicap en Nouvelle-Calédonie;

- 5 émissions radio sur Radio Djido sur les actions de l'association et la gestion post émeutes ainsi que pour faire la promotion de l'organisation de la table ronde à Koné sur la gestion des tutelles ;

- 1 participation à l'émission "Plein Cadre" pour relater les actions du Collectif pendant la crise ainsi que la réorganisation de ses missions

- 1 radio-télé sur Calédonia pour la promotion et l'ouverture du diplôme universitaire ;

- 1 reportage télé sur Nc 1ère pour mettre en avant les difficultés et les contraintes d'accessibilité en milieu urbain.

- Et à plusieurs articles de presse (NC 1ère, La Voix du Caillou, Handicap.fr).

# LES ACTIONS DU COLLECTIF

## REPRESENTATIONS DANS LES COMMISSIONS INSTITUTIONNELLES

Le Collectif Handicaps est représenté dans de nombreuses commissions ou manifestations qui traitent du handicap et de la dépendance. Malgré une année 2024 perturbée, nos bénévoles sont restés engager et ont continué a porter les thématiques essentielles à la prise en charge, le suivi et l'accompagnement efficace des personnes en situation de handicap et de dépendance.

52 représentations en 2024 !

**En 2024, le Collectif Handicaps siégeait au sein :**

- ☐ GIP HANDICAP, DÉPENDANCE ET BIEN VEILLIR (GIP HDBV)
- ☐ GIP UNION POUR LE HANDICAP (GIP UPH)
- ☐ COMMISSION DU HANDICAP ET DE LA DÉPENDANCES (CHD)
- ☐ COMMISSION POUR LES ENFANTS ET JEUNES HANDICAPÉS (CEJH) -
- ☐ SUD, NORD ET ÎLES
- ☐ COMMISSION DE RECOURS DES PERSONNES HANDICAPÉES OU EN PERTE D'AUTONOMIE (CRPHPA)
- ☐ COMITÉ DE CIRCONSCRIPTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (CCEP) - 7 COMITÉS
- ☐ COMMISSION DU 2ND DEGRÉ POUR L'ADAPTATION ET LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP (CSD-ASH) - SUD ET NORD
- ☐ COMITÉ STRATÉGIQUE DE L'EMPLOI, L'INSERTION, LA FORMATION ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CSEIFOP)
- ☐ COMMISSIONS CCAPH DE NOUMÉA, DUMBÉA, PAITA
- ☐ CENTRES COMMUNAUX D'ACTIONS SOCIALES DU MONT-DORE ET DE DUMBÉA

## ET AUSSI A L'ECHELON REGIONAL

En 2024, le Collectif Handicaps faisant parti du bureau exécutif du Pacific Disability Forum (PDF), organe régional travaillant sur les questions relatives au handicap dans la région Pacifique a continué ses missions en se rendant 2 fois à Fidji pour participer à des board meetings ( Conseil d'administration)
En 2024, Le Collectif Handicaps a pris la présidence de la commission des ressources humaines, et est régulièrement sollicité par visio conférences.

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

## UN INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE ET VIGILANT EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES ET D' ACCES AUX DROITS

**Le Collectif Handicaps reste vigilant et force de proposition en matière de politiques publiques** et sollicite régulièrement des rencontres avec les élus/représentants des institutions publiques du champ du handicap et de la dépendance mais également de tout domaine transversal confondu (action sociale, logement, insertion professionnelle, éducation...) afin de faire remonter les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes en situation de handicap ou de dépendance et leur famille, les attentes du secteur. De plus, **il reste vigilant sur les notions de respect des droits humains, d'égalité des chances ou encore de non-discrimination** et n'hésite pas à interpeller les acteurs publics ou privés lorsqu'il le juge nécessaire.

De gauche à droite, rencontre du Collectif Handicaps avec le cabinet de Mr Tukumuli ( Elu du congrès), avec la Présidente du Congrès Mme Faleao, et avec le Sénat Coutumier

Il assure également son rôle d'interlocuteur unique en participant à de nombreuses rencontres ou groupes de travail institutionnels comme privés, pour lesquels le sujet concerne (ou présente un impact pour) les personnes en situation de handicap.

*68 rencontres en 2024 !*

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

## NOS TRAVAUX, RENCONTRES ET CONTRIBUTIONS 2024

- Relance et poursuite du projet "OPALE" permettant la création de logements autonomes et inclusifs en partenariat avec la SEM SUD HABITAT et la Province Sud ;

- Poursuite des travaux pour la création d'un diplôme universitaire à l'UNC "Handicap, Inclusion et Management" : Ouverture officielle en février 2025

- Participation active aux différents groupes de travail sur le modèle de fonctionnement et de financement des entreprises adaptées en Nouvelle-Calédonie afin d'améliorer le taux d'emploi des travailleurs handicapés (TH)

- Contribution au travaux de réflexion et d'analyses de la mission HARDY visant à réformer la gouvernance et le fonctionnement des établissememts médico-sociaux ;

- Initiation d'une étude globale, en collaboration avec la Communauté du Pacifique Sud (CPS), sur la gestion des riques saniatires et environnementaux pour les personnes vulnérables et réflexion autour des solutions a apporter.

- Rencontre avec l'ISEE sur l'intégration de questions relatives au handicaps lors du recensement 2025.

- Participation aux travaux de réflexion portant sur la création d'une feuille de route territoriale sur l'inclusion numérique en lien avec la DINUM et le gouvernement.

- Contribution aux travaux visant à réformer le Régime d'aide pour les personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie (RHPA) auprès de plusieurs cabinets du congrès de la Nouvelle-Calédonie.

- Poursuite du projet d'élections inclusives avec la Communauté du Pacifique (CPS) ;

- Participation à la Conférence "Changeons notre regard sur le handicap" organisée par la CPS.

- Participation au grenelles sur les violences intrafamiliales et conjugales faites aux femmes organisé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

- Participation au séminaire enseignement sur la réforme de l'école Océanienne.

- Contributions aux réflexions institutionnelles sur le travail intérimaire des travailleurs handicapés.

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

## NOS TRAVAUX, RENCONTRES ET CONTRIBUTIONS 2024 EN LIEN AVEC LA CRISE

### ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUES DES TH

Le Collectif Handicaps a décidé de mettre en place avec l'appui d'une psychologue du travail des entretiens de suivi psychologiques pour accompagner les TH dont les emplois se sont vu fragilisés par la crise.

### LE COLLECTIF DES ASSOCIATIONS (CDA)

Créé en 2014 pour porter la voix et les doléances de l'ensemble du tissu associatif du territoire, le CDA a  été relancé en octobre 2024 pour défendre les associations exclues de l'ensemble des dispositifs d'aides suite aux émeutes de mai 2024. Le Collectif Handicaps a décidé de rejoindre ce collectif afin de porter la voix du secteur du handicaps. Nous avons participé à différentes réunions avec les délégations ministérielles pour trouver des solutions durables pour le monde associatif.

### PARTICIPATION AUX DISCUSSIONS AVEC LES PARLEMENTAIRES ET LES DELEGATIONS INTER-MINISTERIELLE"

Le Collectif a participé à de nombreuses discussions avec les représentants de l'Etat venu consulter la société civile et le milieu associatif pour comprendre les difficultés résultantes de la crise du mois de mais 2024. Le Collectif Handicaps a également rencontré Mme Braun-Pivet (présidente de l'assemblée nationale) et Mr Larcher (président du sénat) pour leur faire part des fragilités du secteur et les conséquences dramatiques dans la prise en charge des personnes en situation de handicaps.

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

## LE POINT D'INFORMATION AUX DROITS SPÉCIALISÉS "HANDICAP ET DÉPENDANCE"

**Le Collectif Handicaps est un réel point d'information et d'accès aux droits spécialisé « handicap et dépendance » (PIHD)** pour les particuliers, leurs familles et les acteurs (privés et publics) pour toutes les questions juridiques, administratives ayant trait au handicap.

**Son objectif est de faciliter l'accès à l'information et aux droits des personnes en situation de handicap tout en favorisant leur participation pleine et entière dans notre société**. Un objectif non des moindres lorsqu'on sait que l'accès à l'information sur notre territoire s'avère particulièrement compliqué en raison de l'absence d'un guichet unique d'information sur le handicap et la dépendance.

Pour mettre à bien cette action, le Collectif dispose aujourd'hui de différents canaux de communication pour permettre de répondre aux spécificités de son public :

- **Un accueil physique et téléphonique avec des permanences gratuites avec et sans rendez-vous** tous les mardis et vendredis matin de 8h30 à 11h30

- **Un formulaire de contact** en ligne via le site internet www.collectif-handicaps.com.

- **Une messagerie Facebook (messenger),** via la page de l'association.

# LE POINT D'INFORMATION AUX DROITS (PIHD) EN CHIFFRES

*85 % de problématiques abordées concernaient de l'information et de l'orientation !*

*98 personnes reçues et/ou informées!*

## TYPES DE PROFILS

En 2024, 38 % des personnes rencontrées et/ou informées étaient des personnes en situation de handicap et 33 % étaient des proches.

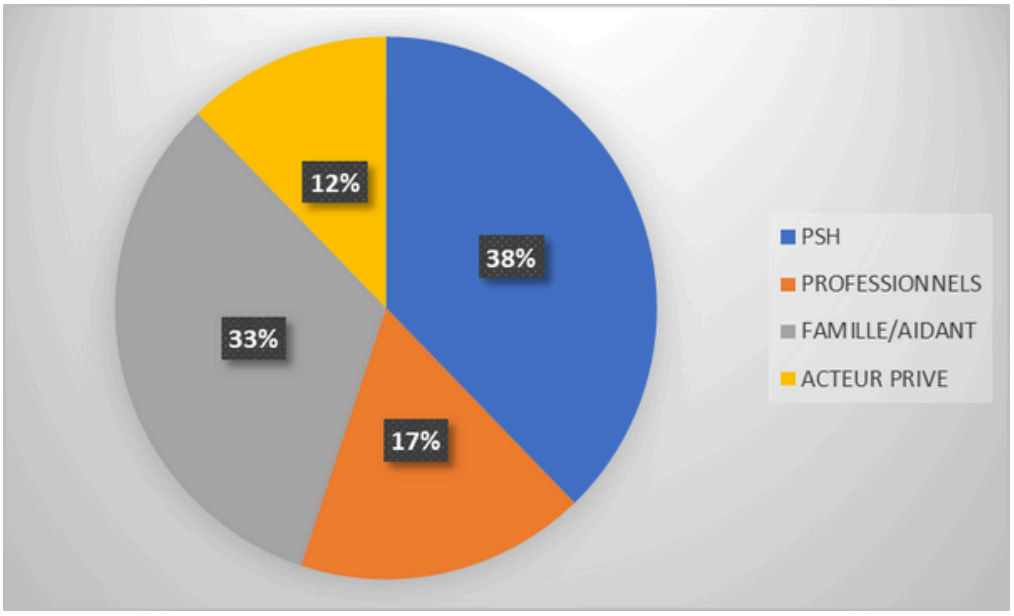

## TYPES DE SUJETS TRAITÉS

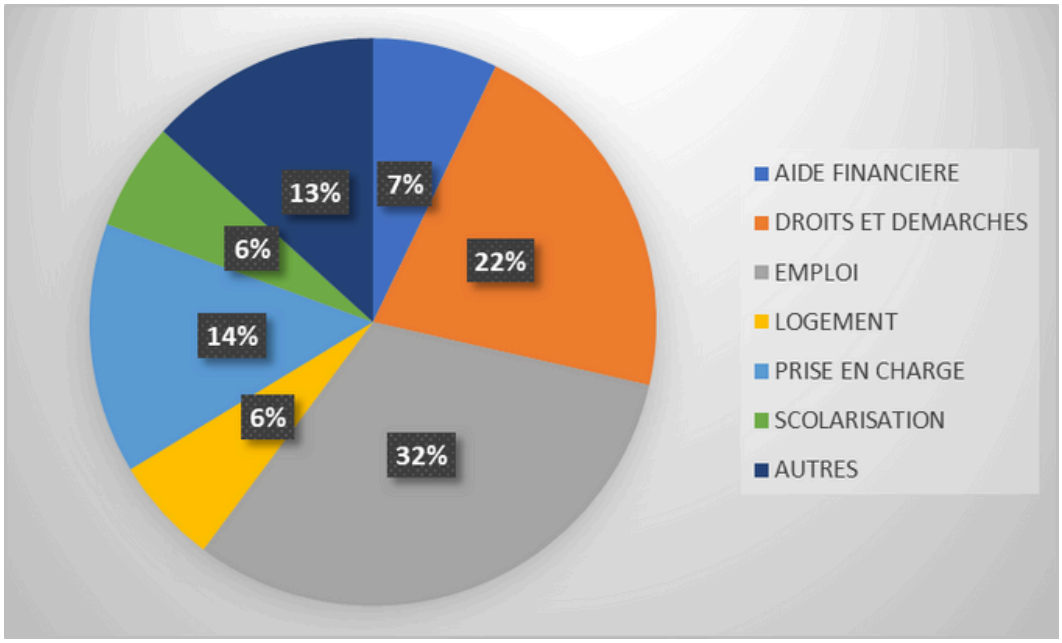


32 % des sujets traités en 2024 concernaient des thématiques en lien avec les l'emploi des personnes en situation de handicap et de dépendance et 22 % concernaient les droits et démarches.

## PROVINCE DE RÉSIDENCE

Parmi les personnes informées et/ou rencontrées en 2024, 84 % provenaient de la province Sud, 12 % de la province Nord et 4 % de la province des Îles.

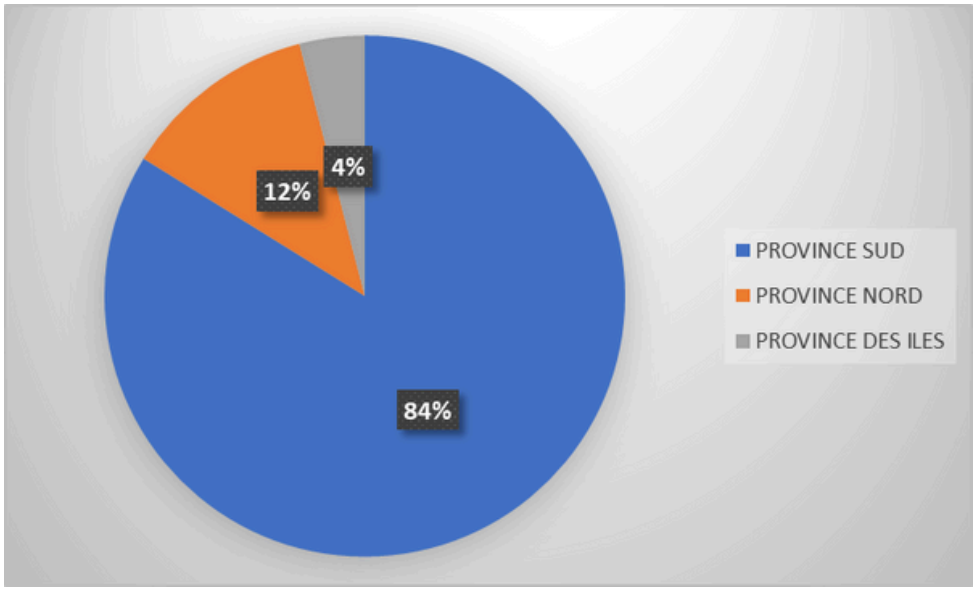

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

## LES ACTIONS D'INFORMATION DU COLLECTIF EN 2024

### Dispositif "Aller Vers"

En 2024, le Collectif Handicaps a intégré le dispositif "Aller Vers" du gouvernement de la NC et du Haut-Commissariat de la République en NC. Il s'agit d'un véhicule itinérant coordonné par la Croix Rouge qui se déplace de commune en commune pour sensibiliser la population sur diverses thématiques sociales. Ainsi nous y avons participé en animant un point d'information aux droits à Koné par 2 fois et 1 autre sur Poindimié.

### Forum associatif

Le Collectif a également participé à la rentrée des association de la ville de Dumbéa ainsi qu'à sa fête de la ville ou elle a pu recevoir du public et divulguer un certains nombres d'informations concernant les démarches administratives de reconnaissance du handicaps et a pu orienter une partie du public vers les associations du secteur.

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

**Des tables rondes pour mettre en lumières des difficultés identifiées.**

En 2024, le Collectif Handicaps a organisé deux tables rondes afin de rassembler les principaux acteurs sur une problématique spécifique et identifiée. L'objectif étant de discuter aux possibles solutions à envisager pour répondre aux différents problèmes soulevés.

La première s'est tenue à Lifou sur la thématique de l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap sur l'île. Etaient présents du personnel de la DECAS, des dispensaires, des familles et des personnes du corps enseignant.

La seconde table ronde s'est déroulée à Koné et portait sur la thématique de la gestion des tutelles pour les personnes en situation de handicaps. L'association AGTNC ainsi qu'Handijob, le juge des tutelles de Koné et des familles étaient présents pour se renseigner et poser des questions.

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

## LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU COLLECTIF EN 2024 EN MILIEU PROFESSIONNEL

Dans le cadre de sa convention avec le FIPH, le Collectif est intervenu en milieu professionnel à deux reprises.

- A la province sud
- A la société générale calédonienne de banque dans le cadre de la semaine Européenne de l'emploi des travailleurs handicapés.

Une troisième intervention a eu lieu à NC la 1ère. Le Collectif a proposé son Escape Game ainsi qu'un échange autour du handicap et de l'insertion professionnel.
Le Collectif a rappelé le rôle majeur et essentiel des entreprises dans l'inclusion et dans la création de lien social entre les individus.
Au total, c'est 57 personnes qui ont été sensibilisés aux questions de handicaps et de dépendance.

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

## LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU COLLECTIF EN 2024 EN MILIEU SCOLAIRE

Le Collectif Handicaps a été sollicité de nombreuses fois pour participer à des ateliers de sensibilisations en milieu scolaire et notamment en collège et lycées.
A noter, que le Collectif est aussi intervenu auprès de l'Université de la Nouvelle-Calédonie pour sensibiliser aux questions relatives au handicap.
C'est au travers d'Escape Game ou bien de présentation et de discussions sur des thématiques précises en lien avec le cursus des élèves ou sur des journée à thèmes bien définis que le Collectif a apporté des éclairages et son expertise sur les questions d'handicap et de dépendance.

*Au total 134 élèves ont été sensibilisés en 2024*

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

## ACTIONS THEMATIQUES EMPLOI, *avec le soutien du FIPH*

### SESSIONS D'ATELIERS EMPLOI & ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISES D'AIDE A LA RECHERCHE D'EMPLOI DES TH

Depuis 2016, le Collectif Handicaps met en place des actions de proximité en faveur de l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap.

Les actions s'articulent sur 3 axes :

- Des actions d'accompagnement à la recherche d'emploi pour les chercheurs en situation de handicap (session d'ateliers emploi et accompagnements personnalisés) ;
- Des actions de sensibilisation, d'information et de formation pour les acteurs du secteur : entreprises, conseillers à l'emploi.
- Des diagnostiques d'accessibilité au sein des entreprises avec la présence de personnes en situation de handicaps afin d'apporter une lecture précise et attentive aux améliorations nécessaires.

Les actions ont pour but de favoriser l'accès et le maintien à l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Les ateliers et accompagnements s'adressent à tous les travailleurs en situation de handicap orientés en milieu ordinaire, quelle que soit leur situation personnelle et professionnelle.

**En 2024, le Collectif a organisé 1 sessions d'ateliers emploi à Nouméa et 1 session d'ateliers emploi à Lifou, ainsi que plus de 40h d'accompagnements individualisés.**
**Malheureusement, 2 autres sessions étaient prévu à Koné et Touho mais le contexte particulier n'a pas permis de les organiser.**

**Thématiques travaillées durant les ateliers emplois avec les stagiaires en 2024 :**

- Présentation & travail sur les valeurs personnelles
- Aptitudes personnelles, compétences et capacités
- Définir un projet professionnel réaliste et réalisable
- Entretiens individuels
- Communication et présentation de son projet
- Techniques de recherche d'emploi

17 TH sur 2 sessions Atelier Emploi

46 h d'accompagnements individualisés pour 21 TH

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

## LES CINÉS DÉBATS ET CONFÉRENCES 2024

En 2024, le Collectif Handicaps a participé a deux conférences et a organisé deux ciné débats. Le Collectif est persuadé que ces événements permettent de favoriser les échanges autour de thématiques précises et de pouvoir partager les expériences vécues afin de réfléchir collectivement à des pistes de réflexions pour trouver des solutions pérennes aux problèmes soulevés.

### "Changeons notre regard sur le handicap"

Cette soirée a permis d'évoquer la prise en charge, la protection et la sureté des personnes en situation de handicap (PSH) en cas de catastrophe naturelle, ainsi que la mise en place d'élection inclusives pour les PSH

### "Les défis intersectionnels des femmes en situation de handicap"

Le Collectif a été invité par le Centre d'Information Droit des Femmes et Egalité (CIDFE) à participé à une conférence intitulée " Femmes en situation de handicap, l'équilibre entre protection et libertés pour un meilleur épanouissement.

### Choeur de femmes

La diffusion de ce film a permis de mettre en lumière la représentation de la féminité, de la sexualité des personnes en situation de handicaps ainsi que du droit à la parentalité.

### Entre deux mondes

# LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

## LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU HANDICAP

le Collectif Handicaps a co-organisé avec l'association ADAMIC la journée internationale du handicap. L'objectif principal ? La valorisation de l'ensemble du travail artistique effectué par les associations du secteur avec les bénéficiaires durant l'année.
Cette journée a été également l'occasion de sensibiliser le public au handicap par la mise en place d'activités ludiques, d'ateliers d'expressions et de spectacles art vivant.

Des tables rondes sur l'insertion professionnelle, et la gestion des tutelles ont aussi été organisées pour permettre des échanges fructueux avec les différents acteurs spécialistes sur ces questions.

# PERSPECTIVES 2025

1 Poursuite et développement du point d'information aux droits et de ses activités annexes, y compris en provinces Nord et Île Loyauté

2 Poursuite du dialogue institutionnel à travers de rencontres régulières avec les pouvoirs publics ainsi que par le biais de représentations en commission

3 Lancement du projet Handi-tourisme. Déplacement sur le territoire pour recenser les sites touristiques accessibles. Création d'un label "handi-accueillant"

4 Poursuite des travaux sur la préparation des prochaines élections provinciales inclusives avec le Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie et la Communauté du Pacifique (CPS)

5 Construction d'un TIG pédagogique sur le handicap en lien avec le service pénitenciaire insertion et probation. Initiation d'un travail de réflexion sur les personnes en situation de handicaps et le milieu carcéral

6 Poursuite des actions d'insertion professionnelle en faveur des travailleurs handicapés

7 Poursuite des interventions et actions de sensibilisation au handicap

8 Poursuite du projet de résidence inclusive "Simone" anciennement "Opale"

9 Projet d'émission audiovisuelle dédiée à la valorisation et la représentation des personnes en situation de handicap

**Nous vous remercions pour votre soutien continu envers nos efforts pour contribuer à la défense des droits et intérêts des personnes en situation de handicap et de dépendance sur le territoire !**

---

Collectif HANDICAPS Nouvelle-Calédonie

100 Avenue du Général De Gaulle - BP 16 724
98 804 Nouméa

24 03 01 / 75 16 37
secretariat@collectif-handicaps.com

www.collectif-handicaps.com
RIDET 733089.001